

Image not found or type unknown



Vente du voiture après un décès

Par **Courtin cedric**, le **20/01/2018** à **18:09**

J ai mon compagnon qui vient de décédé et nous avons aucun papier officiel qui le prouve met il avait une voiture donc je voudrais savoir si je peux la revende moi même ou si c'est la famille qui doit le faire. Je vous remercie par avance